

EB29.R39 Bâtiment du Siège: Rapport du Directeur général

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état des travaux préparatoires à la construction du bâtiment du Siège,¹

1. PREND ACTE de ce rapport; ¹
2. REMERCIE la République et Canton de Genève pour les mesures qui ont été prises en vue de construire une voie d'accès au terrain; et
3. PRIE le Directeur général de faire à nouveau rapport au Conseil à sa trentième session.